

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2021

L'an deux mil vingt et un, le 2 juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle de la Culture et des Associations, sous la Présidence de Monsieur Dominique DELECOURT, Maire, en suite de convocation du 28 juin 2021.

Etaient présents : Mesdames : BARIL Joëlle, CAPET Lucile, FALIGANT Delphine, HABOURDIN Cindy, LEDOUX Gaëlle, MICHEL Sophie, ROUZE Virginie, SADOWSKI Valérie.

Messieurs : CARPENTIER Claude, FACHE Pierre, GALLET Maxime, HAINAUT Pascal, RAMARD David, ROLLEZ Didier, SNAET Guillaume, VERSCHUEREN Gilles.

Pouvoirs :

Madame Roseline RENSY à Madame Joëlle BARIL
Monsieur Jean-Marc DELSERT à Monsieur Guillaume SNAET

Madame Valérie SADOWSKI est élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 21 mai 2021 est adopté à l'unanimité.

LE BUDGET COMMUNAL : LES DECISIONS MODIFICATIVES

Il est proposé d'effectuer les DM suivantes :

Investissement : 268,78€ du 001 «résultat d'investissement reporté» vers le 1323 « subvention conseil départemental»;

Fonctionnement : 4 199,60€ du 7083 «locations diverses» vers le 002 «résultat de fonctionnement reporté»;

Adopté à l'unanimité.

LE BUDGET COMMUNAL : ADMISSIONS DE TITRES EN NON-VALEUR

Le Conseil Municipal est invité à autoriser l'admission en non valeur des titres suivants :

Titre 874 de 2019 pour 0,10€

Titre 350 de 2020 pour 0,01€

Titre 488 de 2020 de 0,01€

Titre 1229 de 2019 pour 0,02€

Titre 803 de 2018 pour 16,80€

Titre 1161 de 2018 pour 0,40€

Titre 792 de 2017 pour 0,08€

Soit un montant total de 17,42€.

Il s'agit de titres pour lesquels le reste à réaliser est inférieur au seuil de poursuite.

Adopté à l'unanimité.

LES TRAVAUX DE RENOVATION DU PASSAGE A NIVEAU

Après plusieurs reports, les travaux de rénovation du passage à niveau sont enfin programmés.

Ils auront lieu du lundi 30 août (8h00) au mercredi 1er septembre (20h00).

Une déviation sera mise en place pour les véhicules. Le passage sera accessible aux piétons.

LE PROJET D'AMENAGEMENT DE LA PARCELLE AB 102

Monsieur le Maire présente un projet d'aménagement de la parcelle AB 102 de la société BESSA de BOIS GRENIER.

Le Conseil Municipal valide ce projet mais sollicite un accès piétons pour rejoindre le chemin de la rue des Brasseurs.

LES TARIFS FUNERAIRES

Lors d'un enterrement, la famille du défunt achète une concession funéraire à la commune puis un caveau chez les pompes funèbres.

Afin de faciliter les démarches des familles et de diminuer les coûts, la commune pourrait faire réaliser cinq caveaux d'avance (de deux places chacun) et les vendre au fur et à mesure aux familles en même temps que la concession.

Plusieurs devis ont été réalisés.

Cette formule concession + caveau pourrait être facturée 1250€TTC aux familles.

Adopté à l'unanimité.

LES TARIFS DES PUBLICITES POUR LE CALENDRIER DES FETES 2022

Comme chaque année, la commune réalisera un calendrier des fêtes pour l'année 2022.

Pour ce faire, les fournisseurs et les commerçants seront sollicités par le biais d'encarts publicitaires.

Il est proposé de reconduire les tarifs des encarts 2021:

- 100€ pour les commerçants de CUINCHY ;
- 200€ pour ceux extérieurs à la Commune.

Adopté à l'unanimité.

LA PROPOSITION D'ADHESION AU CONTRAT D'ASSURANCE SANTE COLLECTIF DU CDG 62

Le Centre de gestion propose aux communes d'adhérer à un contrat groupé d'assurance santé. Ce contrat groupé permet aux agents d'obtenir des tarifs préférentiels sur leur mutuelle.

Dès 2025, les communes auront l'obligation de proposer à leurs agents un contrat d'assurance santé avec participation.

Cette adhésion est facultative pour le moment mais fortement conseillée.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à ce dispositif afin de proposer ce contrat aux agents communaux avec une participation employeur de 10€ par mois.

LA CLASSE TRANSPLANTÉE 2021

La classe transplantée aura lieu du mardi 5 au vendredi 10 octobre 2021 au PORTEL. Le coût est de 216€ par élève.

26 élèves partiront.

Pour rappel, la participation communale se fait à hauteur de 50% du coût par élève dans la limite de 105€.

Une participation communale de 105€ par élève est proposée.

La coopérative scolaire prévoit de financer 11€ par élève. Ce qui fixerait la participation des familles à 100€.

Adopté à l'unanimité.

LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF « MY PERISCHOOL »

La commission jeunesse ayant donné un avis favorable à ce dispositif, il est proposé de valider cet avis et de le mettre en application à compter du 1^{er} septembre 2022.

Adopté à l'unanimité.

LE REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DU BUREAU DE L'HARMONIE MUNICIPALE

Lors de la précédente réunion de Conseil, un appel à candidature avait été lancé pour le représentant de la commune au sein du bureau de l'Harmonie Municipale.

La candidature de Madame Gaëlle LEDOUX est proposée et validée à l'unanimité.

LE PROJET DE MICRO CRECHE

Un projet de création de micro crèche nous a été envoyé par Monsieur Maxime Lietard sous la franchise « Waouh! Les micro-crèches ».

Ce Monsieur souhaite acquérir un terrain de 1000m².

La commune pourrait lui vendre une parcelle à proximité des écoles.

Madame Sophie MICHEL précise que ce mode de garde répond aux exigences politiques gouvernementales. Malgré les 11 assistantes maternelles que compte notre commune, nous manquons cruellement de mode de garde. Le métier n'attire plus beaucoup. Il semble difficile de renouveler l'offre existante.

Monsieur Guillaume SNAET demande si les micro-crèches sont plus souples sur les horaires. Madame Sophie MICHEL explique que les amplitudes horaires permettent de répondre aux besoins de familles qui peinent à trouver un mode de garde.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité ce projet et décide de vendre un morceau d'une parcelle selon les conditions définies. Les frais de bornage seront à la charge de l'acquéreur.

LES QUESTIONS DIVERSES

L'inauguration de la stèle commémorative

Cette inauguration qui aura lieu le 4 septembre 2021 s'organise.

Les différentes plaques ont été apposées sur la stèle et le pont.

Seul l'éclairage de la stèle est en suspens.
Tout restera bâché jusqu'au jour de l'inauguration.
Les invitations sont en cours de réalisation.

La subvention départementale pour l'inauguration de la stèle commémorative du pont

Une subvention départementale de 900€ nous a été attribuée pour l'organisation de l'inauguration de la stèle commémorative du pont.

Le Conseil Municipal est invité à accepter cette subvention. Adopté à l'unanimité.

Le manque d'effectifs au sein du commissariat de police d'Auchy les Mines

Le commissariat d'Auchy les Mines a été financé par 12 communes du SIVOM mais malheureusement, un manque d'effectifs se fait ressentir.

Monsieur le Maire propose de solliciter le soutien du commissaire MADEC de Béthune (dont dépend le commissariat d'Auchy les Mines) et d'adresser un courrier à Gérald DARMANIN, Ministre de l'Intérieur.

Prochaine réunion du Conseil Municipal

La prochaine réunion aura lieu vendredi 17 septembre 2021.

La mise à jour du plan communal

Le Conseil Municipal décide de mettre à jour le plan de la commune en rajoutant :

- L'entrée des écoles et le complexe sportif *Claude Potier*
- L'extension du lotissement rue Marcel Cabiddu
- L'étang de pêche communal *Pierre Rousseau*
- Le boulodrome *Yves Leroy*
- L'entrée de la gare et le parking d'intérêt communautaire
- Le CCAS (et suppression de l'ancienne salle de sports)

Elections Départementales

Les élus seront prochainement invités à distribuer une lettre de remerciement rédigée par Monsieur le Maire à destination des Cuinchynois et Cuinchynoises.

Monsieur le Maire en profite pour remercier l'ensemble des élus pour leur soutien et leur implication.

La rentrée scolaire

Deux enseignantes quittent l'école maternelle : Mesdames Duthoit et Mayolle. Nous accueillerons Madame Jourdain, qui prendra la direction de l'école maternelle.

- Madame Joëlle Baril signale que le chemin derrière la rue Cabiddu qui permet de rejoindre la rue du Cheminet n'est plus praticable car il est labouré par l'agriculteur. Monsieur Claude Carpentier va s'occuper de ce dossier.

Séance levée à 20h30.

La secrétaire de séance,



Valérie SADOWSKI